



SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA
SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 63.270.308.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 Ouagadougou 01
Téléphone : 25 30 61 00 (lignes groupées) Fax : 25 31 03 40 Téléc: 5208 BF

Ouagadougou, le 22 mai 2017

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 026/2017

OBJET : Travaux d'entretien général des deux (2) groupes
(turbine et alternateur) de la centrale hydroélectrique de Kompienga

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour les travaux d'entretien général des deux (2) groupes (turbine et alternateur) de la centrale hydroélectrique de Kompienga.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les travaux sont constitués de deux (2) lots :

- lot 1 : Entretien général du groupe n° 1 (turbine - alternateur)
- lot 2 : Entretien général du groupe n° 2 (turbine - alternateur)

3. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder quatre vingt dix (90) jours par lot.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL où il est mis en vente au prix forfaitaire et non remboursable de **deux cent mille (200 000) F CFA** par lot payable à la caisse siège de la SONABEL.

5. Les offres présentées en un original et quatre (4) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission du montant de **neuf millions (9 000 000) F CFA** par lot devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés le **à 9 heures TU**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

6. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Francois de Salle OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National